

Titre du poste : Animateurs pour la mise en œuvre opérationnelle des activités au niveau des sites agricoles (maraichage et agriculture pluviale/décru)

Lieu d'affectation : Bassiknou- Hodh Ech Chargui, Mauritanie

Classification : Consultant

Durée : 11 mois

Date de début estimée : 06 octobre 2023

Date de clôture : 20 octobre 2023

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) est une organisation intergouvernementale, créée en 1951, qui occupe la position de chef de file sur la scène migratoire. Forte de ses 173 Etats Membres auxquels viennent s'ajouter 8 autres Etats ayant le statut d'observateur, et disposant de bureaux dans plus de 100 pays, elle opère étroitement avec ses partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux afin de gérer les migrations dans un bon ordre et dans des conditions préservant la dignité humaine, promouvoir la coopération internationale sur la scène migratoire, faciliter la recherche de solutions pratiques aux problèmes migratoires et offrir une assistance humanitaire aux migrants dans le besoin, et ce y compris les réfugiés et les déplacés internes. Depuis le mois de septembre 2016, L'OIM est devenue l'organisme des Nations Unies chargé des migrations. L'OIM est présente en Mauritanie depuis 2006.

I. Contexte

A l'instar des pays du sahel, la Mauritanie est confrontée à une insécurité prolongée aggravant ainsi les défis globaux pour maintenir les moyens de subsistance des populations hôtes et des réfugiés dans la région du Hodh Ech Chargui notamment, la wilaya située dans le sud-est de la Mauritanie, à la frontière avec le Mali. Ces dernières années, on note une détérioration de la situation sécuritaire dans les zones entre le Mali et la Mauritanie, qui a provoqué un afflux de population vers la Mauritanie. En septembre 2023, le HCR estime à 857 ménages soit 5000 nouvelles arrivées de réfugiés maliens et l'OIM à environ 2032 retournés mauritaniens soit 406 ménages en octobre 2022. Cette situation perdure toujours en 2023 avec l'arrivée de nouveaux réfugiés et retournés Mauritaniens dû à la situation sécuritaire à Tombouctou et accroît la pression sur les ressources naturelles déjà rares de la région.

En outre, 65% des Mauritaniens dépendent des activités agro-pastorales pour leur subsistance. Les précipitations de 2023 sont jusque-là en dessous de la moyenne de la région et sont insuffisantes pour soutenir les cultures pluviales.

Conformément aux défis susmentionnés et en s'appuyant sur les enseignements tirés et les succès antérieurs, le projet proposé vise à renforcer la résilience des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil face à la récente crise des réfugiés et à la dégradation de l'environnement dans la région de Hodh Ech Chargui, en poursuivant et en prolongeant les interventions de la cinquième phase de la programmation financée par le gouvernement américain (BPRM), notamment de l'appui aux 10 jardins maraichers mis en place par l'OIM grâce à ce financement.

Ainsi, l'OIM cherche à recruter trois animateurs capables d'apporter leurs expertises dans la mise en œuvre des activités agricoles notamment l'organisation, l'appui, la formation et l'encadrement des coopératives maraichères et des périmètres agricoles pluviales et décrues dans le cadre du projet « **Programme d'amélioration des moyens de subsistance des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil à Hodh Chargui en Mauritanie** » financé par BPRM.

Comme mentionné plus haut, nous avons dix (10) sites maraichers (voir tableau 1) et trois sites pour les cultures pluviales/décrues. Après le recrutement des animateurs, un planning et le dispatching des sites à suivre par animateur sera fait en fonction de certains paramètres.

Les projets précédents ont permis de clôturer neuf périmètres maraichers et trois périmètres pluviaux et de réaliser du maraichage et des campagnes agricoles pluviales et décrues dans la zone du Hodh Chargui. Les animateurs auront la charge de renforcer les capacités des exploitantes des sites maraichers pour améliorer le rendement et tendre vers une autonomisation des femmes et des jeunes agriculteurs.

II. FINALITE ET OBJECTIFS

Renforcer la résilience des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil face au contexte actuel du changement climatique et de dégradation de l'environnement dans la région du Hodh Chargui.

Objectifs spécifiques :

- Appuyer les communautés pour une meilleure compréhension de l'agriculture intelligente face au climat (maraichage et culture sous pluie/décrue) en intégrant et en sensibilisant sur certaines pratiques de l'AIC :

- Amélioration de la fertilité du sol avec la bonne gestion des résidus de récolte (intégration du système de paillis pour limiter l'évaporation) ;
- Utilisation rationnelle des engrais minéraux ;
- Formation et sensibilisation sur les cultures sous paillis ;
- Sensibilisation et formation sur les techniques de Zai, Demi-lune et cordons pierreux ;
- Amélioration de la fertilité du sol et la bonne gestion du champ avec l'association et rotation des cultures ;
- Sensibilisation sur la jachère améliorée ;
- Utilisation du compostage.

- Effectuer un encadrement, un suivi et un accompagnement régulier auprès des exploitantes pour une meilleure appropriation des activités agricoles ;

- Effectuer des sessions de formation régulières sur les différentes phases de culture maraichère (préparation des planches, préparation du sol, techniques de semis, arrosage, fertilisation organique, techniques de lutte contre les ennemis de culture...) les engrais organiques locaux, y compris les excréments d'animaux recyclés pour renforcer les capacités des femmes, afin qu'elles puissent améliorer les résultats du fonctionnement et de la production maraichère et agricole de façon durable ;

- Proposer des recommandations pour assurer la pérennisation des activités agricoles

II. METHODOLOGIE ET APPROCHE

Les animateurs seront basés(e) à Bassikounou, et travailleront sous la supervision directe de l'assistant projet stabilisation communautaire et résilience et la supervision globale du chargé de programme résilience. Les animateurs retenus devront assumer les tâches suivantes :

- Faire l'état des lieux des neuf sites maraichers et des trois périmètres agricoles (culture pluvial/décru) en collaboration avec l'OIM ;
- Faire une identification participative avec les bénéficiaires des différentes spéculations à mettre en place (semences les plus utilisées) ;
- Former les exploitantes sur les techniques de préparation du sol (parcelles et disposition des parcelles), l'utilisation des semences (quantité) et sur le dosage des engrais organique (compostage) (voir les objectifs spécifiques) ;
- Fournir un planning de visite et d'accompagnement rapprochés des bénéficiaires pour chaque site ;
- Appuyer l'OIM dans la distribution des semences aux coopératives féminines ;
- Suivre l'état de paiement des factures d'eau avec les gestionnaires et/ou services SNDE ;
- Etablir des modules de formation adaptés aux bénéficiaires incluant des démonstrations pratiques sur les différentes phases du maraichage (ex : boîtes à images...) ;
- Etablir des outils de suivi pour une collecte de données régulière et précise ainsi que l'accompagnement permanent des bénéficiaires (fiche de récolte, une base de données de la situation globale des récoltes) ;
- Fournir une situation régulière sur les récoltes réalisées à travers les fiches de suivi, les problématiques rencontrés et les mesures correctives ;
- Identifier les acquis et les faiblesses des exploitants dans la zone et proposer des pistes de solutions concrètes pour assurer la durabilité des activités à la fin du projet.

III. Livrables

Un rapport de démarrage incluant la méthodologie proposée avant le démarrage des activités sur le terrain, une proposition des outils de suivi et de collecte de données des activités maraichères ;

- Un plan d'action validé et révisé avec l'OIM avec l'ensemble des activités prévues du projet afin d'atteindre les résultats et objectifs fixés ;
- Elaborer un compte rendu mensuel détaillé et partager avec l'OIM comprenant : les réalisations, le suivi par rapport au plan d'action défini, les recommandations et le plan d'action actualisé en fonction de l'avancement des actions.
- Elaborer avec l'équipe OIM Bassiknou les différents modules de formation prévus dans le cadre du projet (par exemple : manuel du formateur, manuel des participants et/ou support de formation en arabe pour les bénéficiaires, boîtes à images) ;
- Élaborer des outils pour mesurer l'impact des formations à réaliser (test pré et post).
- Faire la conception des outils pour la collecte et commercialisation des récoltes au niveau des sites maraichers et périmètre agricoles (fiche de suivi des récoltes...) ;

- Rapport final contenant l'ensemble des activités réalisées, les résultats des formations réalisés, les difficultés rencontrés et le résultat des différentes missions de suivi évaluations réalisées.

IV. Qualifications et expérience requises

- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la vulgarisation, animation agricole et encadrement technique des exploitants agricoles ;
- Disposer au minimum d'un diplôme de BAC+2 dans le domaine de l'agriculture ;
- Avoir un diplôme de l'ENFVA ou de l'ISET est un atout.

Expérience

Les animateurs devraient démontrer les compétences suivantes :

- Être spécialisée dans le développement rural notamment dans le domaine de l'agriculture ;
- Avoir une expérience dans le suivi et l'accompagnement des femmes bénéficiant du maraichage ;
- Avoir une expérience d'encadrement des groupements de femmes ;
- Avoir des connaissances pratiques et théoriques de l'agroécologie appliquée au maraichage ;
- Avoir une capacité d'écoute et de travail en équipe ;
- Avoir une bonne capacité pour travailler avec les communautés rurales ;
- Capacités de réaliser les formations en langue hassanya ;
- Compréhension du contexte social et économique de la région du Hodh Chargui ;
- Expérience professionnelle démontrée en agronomie précisément les cultures maraichères, pluviale décréue et production des engrais organiques ;
- Expérience en formation, vulgarisation et animation ;
- Expérience de travail direct avec les agriculteurs, surtout avec les femmes ;
- Le travail en équipe : contribuer à un environnement collégial ; intégrer les besoins, les perspectives et les préoccupations liés au genre, et favoriser une participation égale entre les sexes.

Langues

Pour la mise en œuvre de ces activités, la maîtrise du Français et de l'Arabe est requise (orale et écrite). Bonne connaissance des langues nationales et du Hassanya en particulier.

Durée de activités :

Les activités s'étaleront sur une durée totale de 11 mois allant du 15 octobre 2023 au 31 Aout 2024

Zone d'intervention du projet :

Ci-dessous le tableau des localités d'intervention du projet

N°	Activité	Typologie des culture	Localisation		Superficie mise en œuvre (ha)	Nombre d'exploitants
			Commune	Village		
1.	Maraichage	Cultures maraîchères	Bassiknou	Guesmaré	0.5	50
				Lehsey lbyadh	0.5	52
				Bassikounou	0.5	22
			Fassala	Kinderla	6.5	180
				Saramassa	0.5	15
				Koussana	0.5	80
				Néré	6	200
				Mbenthé	0.5	62
				Laghdav	0.5	48
				Kervi	0.5	55
2.	Champ de culture traditionnel	Cultures sous pluie ou culture décrue	Dhar	Emat Lekarich	6	150
				Hassi Issa	4.5	70
				Biryé Edébaye	2	52

Notes

Les animateurs doivent respecter les Principes de protection des données de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) (IN/138) et en préserver la confidentialité.

Ils seront responsables de suivre les directives de rédaction de l'OIM et les derniers glossaires dans toutes les missions données pour une traduction précise.

Compétences requises

Valeurs - tous les membres du personnel de l'OIM doivent respecter et démontrer ces trois valeurs :

- **Inclusion et respect de la diversité** : respecte et promeut les différences individuelles et culturelles ; encourage la diversité et l'inclusion dans la mesure du possible.
- **Intégrité et transparence** : maintien des normes éthiques élevées et agit d'une manière conforme aux principes/règles organisationnels et aux normes de conduite.
- **Professionnalisme** : démontre la capacité de travailler de manière composée, compétente et engagée et fait preuve d'un jugement minutieux pour relever les défis quotidiens.

Compétences de base – indicateurs comportementaux

- **Travail d'équipe** : développe et favorise une collaboration efficace au sein des unités et entre elles afin d'atteindre des objectifs communs et d'optimiser les résultats.
- **Produire des résultats** : produire et fournir des résultats de qualité en temps opportun et axés sur le service ; est orienté vers l'action et s'engage à atteindre les résultats convenus.
- **Gérer et partager les connaissances** : cherche continuellement à apprendre, à partager les connaissances et à innover.
- **Responsabilisation** : s'approprie la réalisation des priorités de l'Organisation et assume la responsabilité de ses propres actions et des travaux délégués.
- **Communication** : encourage et contribue à une communication claire et ouverte ; explique les questions complexes de manière informative, inspirante et motivante.

Les compétences seront évaluées lors d'une entrevue axée sur les compétences.

Comment postuler

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature via iommrecruit@iom.int, au plus tard le 06/10/2023, en se référant à cette annonce et en mettant comme objet du mail la mention suivante : « **Recrutement d'animateurs agricoles pour la mise en œuvre des activités de moyens d'existence dans la région du Hodh Chargui** ».

Les postes vacants ferment à 23h59 heure locale Nouakchott, Mauritanie à la date de clôture respective. Les demandes tardives ne seront pas acceptées.

Pour qu'une candidature soit considérée comme valide, l'OIM accepte uniquement les dossiers complets (CV + Lettre de motivation en PDF, une offre technique et financière et deux personnes références à contacter).

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Période d'affichage : Du 06.10.2023 au 20.10.2023

Sans frais

L'OIM ne facture de frais à aucune étape de son processus de recrutement (candidature, entretien, traitement, formation ou autres frais). L'OIM ne demande aucune information relative aux comptes bancaires.

Autres

- La nomination sera soumise à la certification que le candidat est médicalement apte.